

Transactions sur actions propres
Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 7 juillet 2025 au 11 juillet 2025 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 7 juillet 2025 au 11 juillet 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 2 août 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 60.474 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
07/07/2025	3.118	73,03	72,70	73,20	227.694	CEUX
07/07/2025	923	73,05	73,00	73,15	67.426	TQEX
07/07/2025	13.926	73,03	72,55	73,20	1.016.996	XBRU
08/07/2025	2.633	72,96	72,85	73,05	192.094	CEUX
08/07/2025	523	73,05	73,00	73,10	38.205	TQEX
08/07/2025	4.173	72,97	72,70	73,20	304.495	XBRU
09/07/2025	2.235	73,22	73,10	73,35	163.649	CEUX
09/07/2025	2.405	73,22	73,10	73,30	176.084	TQEX
09/07/2025	5.272	73,19	73,00	73,40	385.880	XBRU
10/07/2025	3.217	73,78	73,40	73,95	237.355	CEUX
10/07/2025	3.043	73,77	73,45	74,00	224.485	TQEX
10/07/2025	8.232	73,76	73,40	74,00	607.169	XBRU
11/07/2025	2.182	73,73	73,65	73,90	160.875	CEUX
11/07/2025	2.993	73,76	73,60	73,90	220.749	TQEX
11/07/2025	5.599	73,71	73,55	73,90	412.726	XBRU

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 7 juillet 2025 au 11 juillet 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 11 juillet 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 10.276.878 actions GBL représentatives de 7,7 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la septième enveloppe est exécutée à hauteur de 94,2 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €15,4mds à fin mars 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionariat familial stable.

GBL a pour objectif de développer son portefeuille diversifié au travers d'investissements de qualité dans des actifs cotés, privés directs et privés indirects.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévus par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation